

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Cressanges se sont réunis au nombre de douze sous la présidence de Madame Marie-Françoise LACARIN, Maire.

**Etaient présents** : Mmes et MM. BILLY Brigitte, BOUGAREL Rémy, CLUZEL Damien, GARNIER Jean-Philippe, LACARIN Marie-Françoise, LASCAUX Sébastien, POTEAUX Maryse, RIBIER Jean-Charles, RIBIER Nicolas, ROCHELOIS Chantal, Mme SERGERE Maryline, THERON Andrée.

**Etaient absents** : MM. CUVELIER Bernard, GONET Michel et MARTIN David,

**Secrétaire de séance** : Mme POTEAUX Maryse

Date de la convocation : 14 décembre 2019.

La lecture du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal est réalisée par Jean-Philippe GARNIER. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **59-2019 BOULANGERIE**

Madame le Maire fait part à l'assemblée que le prêt bancaire des futurs boulangers n'a pas été accepté alors que le prêt d'honneur de la Chambre des métiers a été validé. Le dossier sera donc représenté à la banque.

Madame le Maire propose à l'assemblée, dans le cas où aucun organisme bancaire ne validerait la demande de prêt, d'étudier la possibilité pour la commune de se substituer à la banque pour l'achat du matériel d'une valeur de 15 000€, la commune ayant remboursé le prêt en totalité. Le montant de la charge d'emprunt serait à rembourser par les futurs repreneurs.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'arrêter le principe de racheter le matériel de la boulangerie pour 15 000 € si les banques ne suivaient pas les futurs acheteurs.

### **60-2019 PROJET TRAIL PERMANENT-REVISION DU PDIPR**

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la visite des agents du Conseil départemental pour le recensement des chemins ruraux à préserver et de l'inventaire réalisé à cette occasion.

Elle présente aux membres du Conseil Municipal les objectifs du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) et expose l'intérêt de l'inscription au plan pour la sauvegarde des chemins ruraux.

Cette démarche fait suite au projet de création d'un circuit de TRAIL permanent qui relierait les communes de Cressanges, Châtillon, Tronget et Noyant, dans le cadre d'un projet d'intérêt communautaire.

Une aide financière pourrait être apportée par le département, ces chemins permettant des circuits VTT et Trail prévus à l'inscription au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires).

Elle informe le Conseil des prochaines initiatives sportives, qui emprunteront les chemins de la commune, à savoir la tenue du 3ème « Trail des Côtes Matras » qui se déroulera le 18 avril et l'accueil de la manifestation « l'Echappée Verte » le 26 Avril, organisée par le Conseil départemental de l'Allier dans le cadre de la promotion du sport de pleine nature, toutes deux au départ de Noyant.

Vu les délibérations du conseil municipal des 27 mars 1986 et 2 mai 2016 et après avoir pris connaissance de la liste des chemins inscrits au PDIPR à ce jour et de leur localisation, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, avant de donner suite à cette demande, de vérifier d'une part leur appartenance à la commune et de se renseigner sur l'aide du département pour permettre leur ouverture dans le cadre d'un parcours VTT/Trail.

## **61-2019 QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Monsieur LASCAUX fait part à l'assemblée qu'un pylône Orange a été installé entre Cressanges et Besson mais il demande à ce que quelque chose soit ajouté pour le Nord de la commune car rien n'a changé depuis son installation. Madame le Maire précise qu'elle a rendez-vous le 14 janvier avec M.LAMI .

L'entreprise pédagogique est venue présenter une application permettant d'informer les administrés par smartphone. Le coût est de 480 € l'année. Les membres du Conseil décident de valider cette offre à l'unanimité.

Séance levée à 21h30